

(Article L. 2121-7 à L. 2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Villa du Prieuré

LUNDI 15 DECEMBRE 2025 à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la précédente séance

Finances

Tarifs publics 2026

Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent

Garantie d'emprunt - SOLLAR - Opération « Le Tulipier »

Délibération portant cession d'un bien mobilier (camion poids lourd)

Modification de la délibération n° DE06-09 / 2025 – Cession d'un bien mobilier

Budget principal - Décision modificative n°6

Régularisation d'amortissements sur le budget principal

Affaires scolaires

Plan de maîtrise sanitaire – Avenant n° 1

Modification du règlement intérieur de la garderie périscolaire

Modification du règlement intérieur de la cantine scolaire

Urbanisme

Délibération autorisant le Maire à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme au nom de la commune

Domaine et patrimoine

Travaux d'élargissement de la voie verte – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le SILA

Aménagements réducteurs de vitesse – Route départementale n° 912 – Convention d'autorisation de voirie et d'entretien avec le Conseil départemental

Convention de délégation de gestion relative aux aménagements cyclables avec le Grand Annecy

Changement de dénomination d'une voie communale – Approbation du Conseil municipal

Convention d'occupation précaire d'un local communal – ADMR Rive gauche

Convention d'occupation précaire d'un local communal – Maison Richard

Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal

Informations diverses

Ouverture des commerces les dimanches de l'année 2026

Questions diverses

A Sevrier, le 9 décembre 2025

LE MAIRE,
Bruno LYONNAZ

